



<< Sport Communautaire >> du PNCE → Pour devenir un instructeur de squash communautaire formé

EXIGENCES DE FORMATION SPÉCIFIQUES AU SQUASH



EXIGENCES DE FORMATION MULTISPORTS DU PNCE



À propos du volet sport communautaire pour le squash

La formation d'instructeur de squash communautaire et les modules multisports (cours du PNCE « Prendre des décisions éthiques » et formation en ligne du PNCE « Initiation au sport ») offrent toutes les connaissances nécessaires pour initier les débutants de tous les âges aux principes de base du squash. En devenant un « instructeur de squash communautaire formé », vous pourrez assister les entraîneurs certifiés dans votre club ou votre communauté locale (écoles, clubs, etc.).

À qui s'adresse cette formation? Professeurs d'éducation physique, juniors, parents de joueurs de squash, joueurs de niveau B-C-D-E, etc.

Coûts : varient selon la juridiction provinciale ou territoriale.

Exigences en matière de sport sécuritaire de vérification des antécédents : les entraîneurs peuvent être soumis aux exigences de Squash Canada et de leur association de squash provinciale ou territoriale pouvant inclure, sans s'y limiter, une formation sur le sport sécuritaire, une vérification des antécédents ainsi qu'une vérification du casier judiciaire.

MAINTIEN DE LA CERTIFICATION

En complétant ce programme, les participants obtiendront le statut d'« instructeur de squash communautaire formé » et ne seront pas soumis à la politique de maintien de la certification du CAC.

Il importe que les entraîneurs comprennent que le PNCE n'est pas linéaire, ce qui signifie qu'un entraîneur peut accéder à n'importe quel parcours de l'entraîneur. Les entraîneurs doivent déterminer quel type d'entraîneur ils souhaitent devenir et avec quel type d'athlètes ils désirent travailler avant de sélectionner le parcours de l'entraîneur approprié.

Quel type d'entraînement désirez-vous faire?

Je veux travailler auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui pratiquent leur activité pour le plaisir de jouer.

Je veux travailler auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui désirent améliorer leurs aptitudes en compétition dans leur sport.

Je veux travailler auprès d'enfants, de jeunes ou d'adultes qui veulent en apprendre davantage sur leur sport et qui désirent un enseignement de qualité.

Avec quel genre d'athlètes désirez-vous travailler?

Enfants et débutant(e)s
Jeunes et adultes

Débutant(e)s
Athlètes en développement
Athlètes de haut niveau

Débutant(e)s
Exécutant(e)s intermédiaires
Exécutant(e)s avancé(e)s

Recherchez les occasions de formation du PNCE suivantes :

Sport communautaire – Initiation
Sport communautaire – Participation continue

Compétition – Introduction
Compétition – Développement
Compétition – Haute performance

Instruction – Débutant(e)s
Instruction – Exécutant(e)s intermédiaires
Instruction – Exécutant(e)s avancé(e)s

SPORT COMMUNAUTAIRE

Initiation : Les nouveaux participants et participantes sont encouragés à participer au sport et on leur présente les éléments de base du sport dans un environnement plaisant, sécuritaire et favorable à l'estime de soi, et ce, peu importe leur niveau d'habileté.

Participation continue : Les participants et participantes sont encouragés à poursuivre leur pratique du sport pour le plaisir, la bonne forme physique, l'acquisition d'habiletés et l'interaction sociale.

COMPÉTITION

Introduction : Les participants et participantes à un sport apprennent les habiletés sportives et athlétiques de base dans un environnement plaisant et sécuritaire, où on les prépare habituellement à participer à des compétitions locales et/ou régionales.

Développement : Les athlètes en développement sont entraînés dans le but de perfectionner leurs habiletés sportives de base, de maîtriser des habiletés et des tactiques plus avancées et on les prépare habituellement à participer à des compétitions provinciales et/ou nationales.

Haute performance : Les athlètes de haut niveau sont entraînés dans le but de perfectionner des habiletés et des tactiques avancées et on les prépare habituellement à participer à des compétitions nationales et/ou internationales.

INSTRUCTION

Débutant(e)s : Les participants et participantes de tous âges, ayant peu ou pas d'expérience en matière de sport, apprennent les habiletés sportives de base.

Exécutant(e)s intermédiaires : Les participants et participantes, qui possèdent déjà une certaine expérience et quelques habiletés sportives, apprennent à perfectionner leurs habiletés de base et se familiarisent avec des techniques plus complexes.

Exécutant(e)s avancé(e)s : Les participants et participantes, qui possèdent déjà une bonne expérience et de grandes habiletés sportives, apprennent à perfectionner leurs habiletés et leurs techniques avancées.

Cheminement de certification du PNCE

La certification est valide pour une période maximale de cinq ans et le perfectionnement professionnel est essentiel au maintien de la certification.

Une expérience antérieure et une formation en entraînement sont reconnues lorsque les compétences ont été mises en évidence.

Les entraîneurs et entraîneures éventuels qui suivent des ateliers sont **En cours de formation**.

Les entraîneurs et entraîneures qui ont terminé leur formation mais qui n'ont pas encore été évalués sont **Formés**.

Les entraîneurs et entraîneures qui ont démontré leurs compétences lors de l'évaluation sont **Certifiés**.

Il importe que les entraîneurs comprennent que le PNCE n'est pas linéaire, ce qui signifie qu'un entraîneur peut accéder à n'importe quel parcours de l'entraîneur. Les entraîneurs doivent déterminer quel type d'entraîneur ils souhaitent devenir et avec quel type d'athlètes ils désirent travailler avant de sélectionner le parcours de l'entraîneur approprié.